

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1976)

**Heft:** 349

**Artikel:** Energie électrique d'origine nucléaire

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023563>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANNEXE DE L'ÉDITORIAL

### 1. Energie électrique d'origine nucléaire

S'il fallait une confirmation de l'engrenage nucléaire, le tableau ci-dessous serait suffisant : où trouvera-t-on, en l'absence de toute réflexion glo-

bale, les ressources nécessaires, politiques et financières, pour stopper une industrie qui a pris un tel élan ?

	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Puissance installée (MWe bruts)</i>	<i>Production (milliers MWh bruts)</i>	<i>Production (milliers MWh bruts)</i>	<i>Production (milliers MWh bruts)</i>	<i>Production cumulée (milliers MWh bruts)</i>
		<i>Fin 1974</i>	<i>1972</i>	<i>1973</i>	<i>1974</i>	<i>Fin 1974</i>
<i>Europe</i>						
Allemagne (RFA)	10	3 493	8 774	12 171	12 264	53 645
Belgique	2	421	1 070	1 013	922	5 289
France	10	2 952	13 521	14 416	14 870	73 989
Italie	3	642	3 626	3 142	3 410	33 233
Pays-Bas	2	531	326	1 111	3 277	5 830
Royaume-Uni	29	6 126	30 218	28 155	33 860	295 067
Allemagne (RDA)	3	960	—	—	—	—
Bulgarie	1	440	—	—	—	—
Espagne	3	1 113	4 706	5 792	6 290	21 008
Suède	5	2 643	1 465	2 111	2 067	5 989
Suisse	3	1 010	4 915	6 192	7 037	22 605
Tchécoslovaquie	1	150	—	—	—	—
U.R.S.S.	21	4 768	—	—	—	—
<i>Amérique</i>						
Argentine	1	340	—	—	—	—
Canada	7	2 633	7 249	15 476	15 594	45 932
Etats-Unis	48	33 049	57 594	86 679	119 431	388 859
<i>Asie</i>						
Japon	8	3 826	9 015	9 435	17 885	49 380
Inde	2	400	870	2 007	1 429	9 059
Pakistan	1	137	233	458	586	1 280
<i>Total</i>	160	65 634	143 582	188 158	238 922	1 011 165

En ce qui concerne la Suisse, il faut rappeler que les produits pétroliers couvrent la plus grande partie des besoins énergétiques du pays (leur part dans la consommation, qui a atteint jusqu'à 80,3 % en 1973, est redescendue à 77,4 % en 1974) ; la prédominance de cette source d'énergie est évidemment impressionnante si l'on se souvient qu'il y a encore vingt ans sa part à la couverture des besoins n'était que de 28,3 %. Pour le reste,

il faut noter le poids croissant de l'électricité (17,2 % de l'énergie utilisée en 1974 par rapport à 15,3 % en 1973) et les apports moins importants des autres sources d'énergie, 2,2 % pour le gaz naturel en 1974 (1 % en 1973), 1,9 % pour le charbon (2 % en 1973) et 1,3 % pour le bois (1,4 % en 1973).

L'une des caractéristiques de l'approvisionnement de notre pays en énergie reste manifestement, à

l'exception de l'énergie hydro-électrique, une dépendance quasi totale vis-à-vis de l'étranger.

Se pose dès lors la question classique : comment garder une certaine marge de liberté face aux principaux producteurs d'énergie ? L'affirmation de l'uranium face au pétrole et à ses dérivés pré-sage-t-elle des succès dans cette perspective ?

### 2. Une seule famille de centrales

En réalité, l'industrie nucléaire a sécrété au moins trois monopoles, ou quasi-monopoles qui méritent d'être analysés de plus près, si l'on prétend en matière d'énergie, préserver une quelque marge de manœuvre nationale pour un pays « dépendant » comme la Suisse.

Le premier monopole est technologique. Parmi les nombreuses façons de produire de l'électricité à partir d'uranium (les « filières », voir plus loin), une méthode s'est imposée au point que 80 % des centrales nucléaires actuellement en activité dans le monde l'utilisent : c'est la méthode dite à « eau légère », car elle utilise l'eau comme élément de refroidissement et de conduction de la chaleur (ce pourcentage extraordinaire monte même jusqu'à 95 % des centrales si l'on tient compte des commandes enregistrées ces dernières années).

Aux Etats-Unis, la place conquise par la « filière » à eau légère est aisément compréhensible : les commandes de réacteurs destinés aux sous-marins atomiques ont été la première activité industrielle des firmes privées ; en l'état de la science d'alors, l'eau légère était la technique qui s'imposait (exigence de miniaturisation par exemple). De là, on est passé à des réalisations terrestres ; assurés qu'ils pourraient bénéficier du combustible mis au point par les usines d'enrichissement d'uranium financées par le budget fédéral, les industriels américains ont tôt fait de s'affirmer sur le marché, d'autant plus que leurs manœuvres étaient lancées à l'échelle d'outre-Atlantique, soit une échelle inabordable pour tous leurs concurrents !